



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE

Demande de dérogation mineure – 5, rue Morin

Une demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 5, rue Morin (lot 4 745 547) est soumise à une procédure de consultation écrite **se terminant le 5 octobre à minuit heure de l'Est**.

La demande vise à autoriser une opération cadastrale dans le but de permettre la création de deux lots, dont un lot ayant une largeur 12,85 m et d'une superficie de 280,2 m², alors que les normes règlementaires exigent une largeur minimale de 25 m et une superficie minimale de 1 000 m² pour tout nouveau lot formé à l'intérieur de la zone 39-H.

Le bâtiment principal sis sur le lot en question est une résidence bifamiliale qui, selon nos dossiers, aurait été construite en 1885. Le mode de tenure actuelle est une copropriété indivise et les copropriétaires actuels désirent en faire deux propriétés distinctes (jumelés) et, conséquemment, demandent à scinder le lot actuel en deux lots distincts.

L'immeuble faisant l'objet de la demande de dérogation mineure est indiqué en vert.



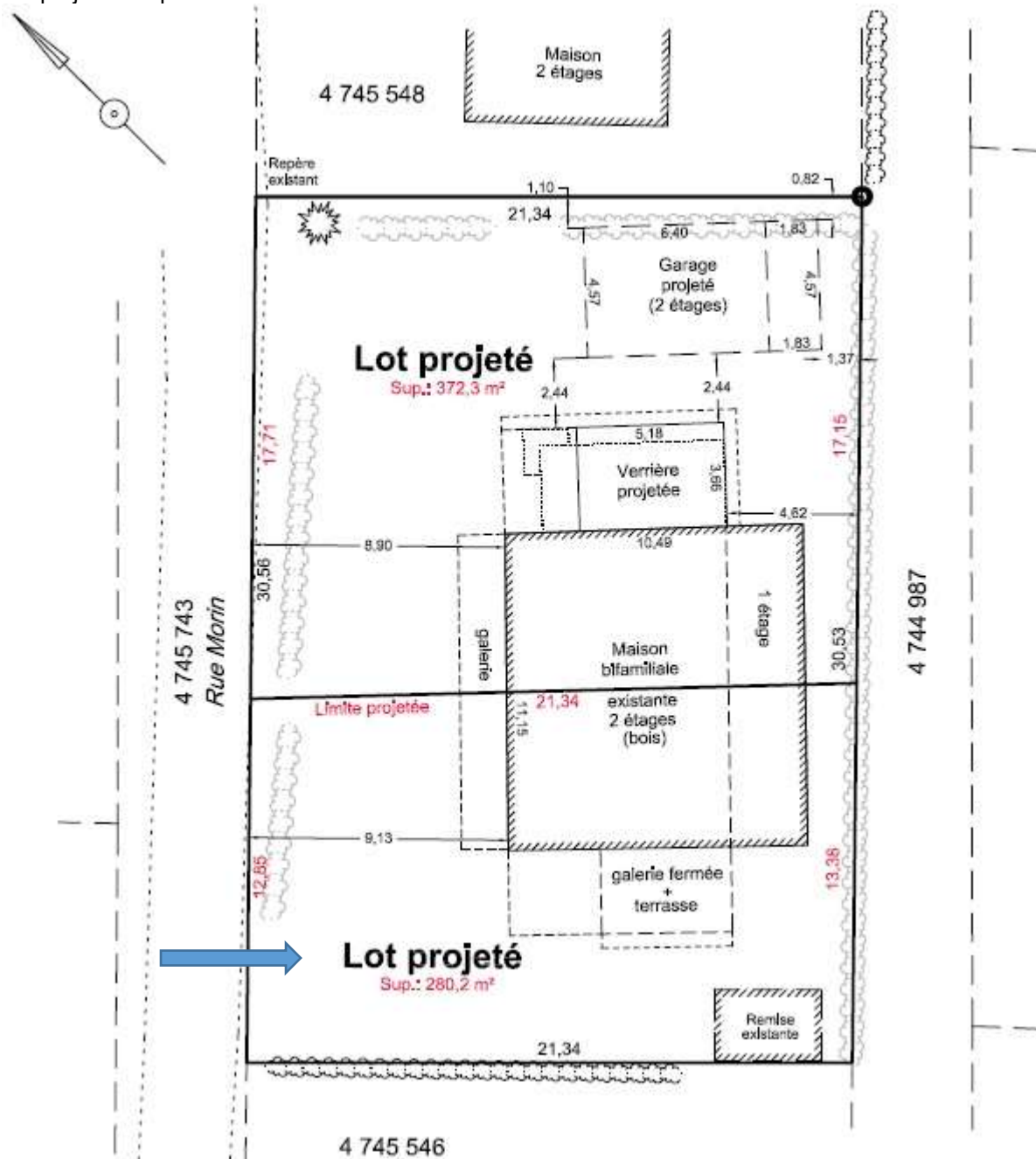
La copropriété en question (côté gauche) :



La copropriété en question (côté droit) :



Lot projeté indiqué avec une flèche bleue :



Les personnes intéressées peuvent participer à une procédure de consultation écrite en transmettant leurs questions et/ou commentaires dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis à l'adresse courriel suivante : jsjoly@fossambault.com